

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-2937

présenté par

M. Léaument, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, Mme Élisa Martin,
Mme Pascale Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme,
M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet,
Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
Police nationale	0	2 000 000	
Gendarmerie nationale	0	8 000 000	
Sécurité et éducation routières	0	0	
Sécurité civile	0	0	
Nouvelle ligne de programme : "Garantir un meilleur accueil des femmes victimes de violence sexistes et sexuelles dans les commissariats" (<i>ligne nouvelle</i>)	10 000 000	0	
TOTAUX	10 000 000	10 000 000	
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cet amendement d'appel, notre groupe parlementaire LFI-NUPES souhaite alerter sur l'absence de dispositifs à la hauteur de l'enjeu de lutte contre les violences faites aux femmes au sein du budget de la mission "sécurités". Le décompte des féminicides, tenu à jour par les associations, n'a produit aucun changement de cap du gouvernement entre la fin du dernier quinquennat et le début de celui-ci.

Nous avons, pendant la dernière campagne présidentielle, expliqué comment nous allions mettre fin aux féminicides en allouant les un milliards d'euros que les associations ont chiffré. Cela implique de mettre des moyens à la hauteur pour la police, la justice, l'hébergement d'urgence, l'école. Il faut s'attaquer aux stéréotypes de genre qui maintiennent les femmes victimes dans le silence et la peur. Il s'agit donc aussi de formation et même d'éducation dans la police pour éviter la double peine. C'est-à-dire celle d'être victime une première fois. Puis de l'être une seconde fois en étant ni crue, ni entendue. Un tiers des victimes seulement osent porter plainte. 80 % de ces plaintes sont classées sans suite.

Aussi, dans le plan d'action pour mettre fin aux féminicides annexé au programme de l'Avenir en commun, nous proposons notamment en parallèle à la sensibilisation et à la formation des agents de police qui doit se dérouler sur plusieurs jours que soit donnée pour instruction aux services de police et de gendarmerie (ainsi qu'aux parquets) d'assurer systématiquement la communication de ses droits à toute victime déclarant des violences conjugales. En outre, ce plan de lutte pourrait abonder les crédits permettant de recruter des intervenants sociaux et des psychologues afin d'assister les agents de police et de gendarmerie notamment dans les dépôts de plainte.

Tous les outils nécessaires à une prise en charge de qualité à toutes les étapes de l'accueil des femmes victimes de violences conjugales est nécessaire. Ainsi, par exemple également une fiche de procédure qui synthétise l'ensemble des interlocuteurs pertinents dédiés aux violences sexistes et sexuelles sera mise à disposition, accompagnée d'une grille d'évaluation du risque, une fiche-réflexe pour les interventions au domicile, un mémo complet pour les victimes et une boîte à outils dématérialisée pour la police.

Nous mettons par conséquent un nouveau programme en place "Garantir un meilleur accueil des femmes victimes de violence sexistes et sexuelles dans les commissariats" en l'abondant de 10 000 000 d'euros en AE et en CP que nous prélevons sur les crédits dédiés à l'achat de caméras-piétons de l'action 06 du programme 176 "Police nationale" (2 000 000 d'euros) et de l'action 04 du programme 152 "Gendarmerie nationale" (8 000 000 d'euros) soit 10 millions d'euros en AE et en CP.